

# VSD BRADÉ À GEORGES GHOSN

**C'est officiel la fin de VSD sous l'ère Prisma a sonné lors du Comité d'Entreprise du 27 Février 2018. Grâce aux ordonnances Macron cette liquidation ne devrait pas dépasser 3 mois.**

L'information obtenue par les représentants du personnel mi janvier était donc vraie. Lors du CE du 27 Février, la direction a sonné la fin de VSD sous l'ère Prisma. Une fin qu'elle souhaite rapide et sans bruit... Grâce aux ordonnances Macron, en 3 mois, voir moins, tout doit être réglé. Aucune négociation avec les organisations syndicales n'est prévue. Rien, même pas une proposition pour les deux seules employées du magazine, qui ne bénéficient pas de la clause de cession des journalistes, ou pour les nombreux journalistes pigistes. C'est une première dans le monde de la presse et une tache pour l'image de Prisma.

Il faut dire que Rolf Heinz a trouvé l'homme idéal pour précariser....pardon « pérenniser » VSD. Aucun éditeur sérieux, au cours des dernières années, n'a voulu conclure de transaction avec Georges Ghosn, homme d'affaires à la réputation plus que douteuse et qui n'a pu reprendre pied dans la presse depuis son passage sans lendemain à France Soir et La Tribune.

Ses activités, dont le siège est en Suisse sont pour le moins éclectiques et fluctuantes : des cliniques, de la parapharmacie et même l'exploitation de minerais précieux en Namibie ! Georges Ghosn est pourtant le sauveur qu'a sorti de son chapeau le Cabinet d'audit Mazars pour retirer l'épine VSD du pied de Prisma.

Avec à la clé un chèque de 2,5 millions d'€ de Prisma pour payer en particulier les départs. Ghosn lui achète la marque pour 1 € et promet d'investir 1 million... en reprenant 1 salarié sur 2. Avec une idée de génie. Transformer VSD (Vendredi-Samedi-Dimanche), hebdo de loisirs en mensuel... M. Heinz et Mme Narbeburu on essayé, sans grande conviction, de convaincre et rassurer les 31 salariés de VSD à l'issue du CE. Ils n'ont eut cesse de marteler au moins une vingtaine de fois le mot « perennité » comme s'ils voulaient s'en convaincre eux-mêmes ! Ne leur en déplaise, les salariés y ont vu beaucoup de cynisme, du mépris et une grande violence.

## Participation en trompe l'oeil

*Les comptes 2017 permettront normalement de dégager une participation supérieure à l'année dernière mais les perspectives présentées par la direction au CE sont préoccupantes : au rythme actuel, l'UES Prisma Media (les activités de Gennevilliers hors Upload) seraient en perte en 2021... Et ce n'est pas en bradant ses titres de presse (VSD) ou en les « repositionnant » comme à Néon (passage en bimestriel avec 3 suppressions de poste sur 10) que la situation va s'améliorer. Il est temps que la direction fasse confiance à ses salariés, plutôt que de poursuivre une politique de restrictions dépourvue de tout horizon.*

## SERENEST Une fin heureuse pour Sidy

Grâce à votre mobilisation (pétition, boycott) et l'action des éluEs la Serenest a levé les graves accusations qu'elle portait contre Sidi et lui a proposé une réintégration - qu'il a refusée. Avec le soutien d'un conseiller du salarié CGT il a négocié au mieux son départ et a été payé pendant sa mise à pied. Il tient à remercier l'ensemble des salariés pour leur soutien. Les élus continuent leurs enquêtes aussi bien sur les conditions de travail que sur le respect du cahier des charges par la Serenest.

## La Direction a trouvé son syndicat

*Les élus de l'intersyndicale ont enfin pu connaître les positions de la CFDT, grâce au tract distribué la semaine dernière et se revendiquant d'un « nouveau syndicalisme moderne ». En l'espèce, modernité ne signifie pas efficacité. En un an et demi de présence au CE, Mme Jazdzewski (représentante de la CFDT chez Prisma) n'a participé à aucun débat, ni jamais justifié ses votes favorables à l'ensemble des projets de la direction. Le néant. Mais nous n'avons jamais cherché à polémiquer avec elle, car notre rôle est de vous représenter et d'être à vos côtés. Cependant, cette fois, Mme Jazdzewski passe les bornes : il est inacceptable et totalement irresponsable de sa part de qualifier la souffrance au travail de « largement imaginaire ». Saurait-elle en répondre devant tous les salariés qui ont été mis en arrêt maladie, ces derniers mois, pour des raisons professionnelles ?*